

# BAROMETRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

■ ■ ■ 1<sup>er</sup> semestre 2017 : le stock d'entreprises actives à Paris est en hausse de 2,7 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016 tandis que les immatriculations au RCS (auto-entrepreneurs inclus) marquent une très légère baisse (- 0.6 %) ; En matière de procédures collectives, les règlements amiables (ouvertures de mandats ad hoc et de conciliation) progressent de 18 %, avec une forte hausse des emplois salariés concernés (+ 69 %) ; les ouvertures de sauvegarde augmentent de 9 % ; les ouvertures de redressement judiciaire diminuent, elles, de 7 %. Le nombre d'emplois concernés par ces deux procédures cumulées est en augmentation (+ 26 %) ; les jugements d'ouverture de liquidation judiciaire sont en baisse (- 9 %) ; En matière contentieuse, le volume de jugements prononcés diminue de 4,7 % ; les ordonnances d'injonction de payer sont en baisse de 6 % tandis que les ordonnances sur requête augmentent de 6 % ; les ordonnances de référé diminuent de 10 % ; enfin, le taux de réussite des conciliations enregistre une forte augmentation (27 %) par rapport à la même période de l'année précédente (19 %) ■ ■ ■

## Inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris

### 399 332 entreprises en activité au 30 juin 2017

Au 30 juin 2017, le stock d'entreprises actives (399 332) enregistre une hausse de 2,7 %, avec 10 681 entreprises supplémentaires en activité à Paris par rapport au 30 juin 2016.

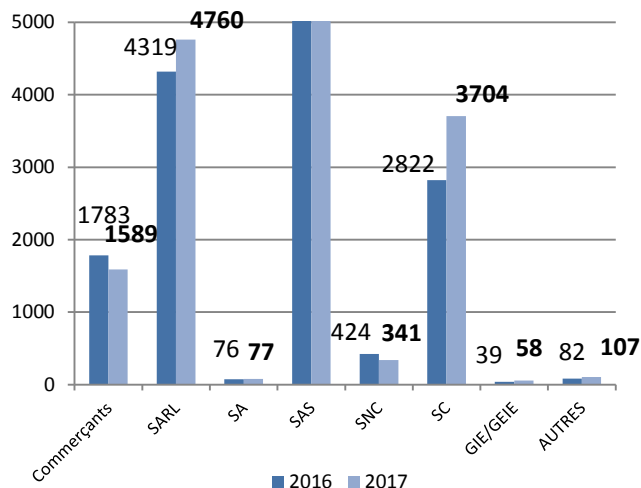
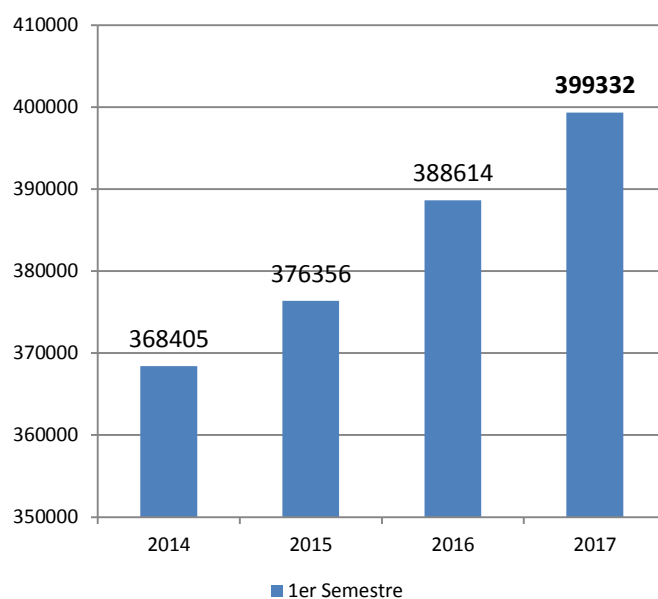
### Immatriculations d'entreprises

Au 1<sup>er</sup> semestre 2017, le RCS de Paris enregistre l'immatriculation de 18 784 nouvelles entreprises, soit une baisse de 0,6 % par rapport à 2016. Parmi ces immatriculations, on dénombre 1357 auto-entrepreneurs.

### Typologie des dirigeants à la tête des nouvelles entreprises

69,1 % des nouveaux dirigeants sont des hommes, 22,5 % sont des femmes, 8,1 % sont des personnes morales.

## Stock des entreprises



## Statut juridique des entreprises commerciales immatriculées

71 % des immatriculations concernent des entreprises commerciales. Sont notamment recensées : 23,8 % de SARL, 46,8 % de SAS, 0,4 % de SA ; 8 % sont des commerçants, des EIRL et des auto-entrepreneurs. Les sociétés civiles représentent 18,5 % des nouvelles entreprises. Les autres statuts juridiques constituent 2,5 % des immatriculations : SNC, GIE, GEIE, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc.

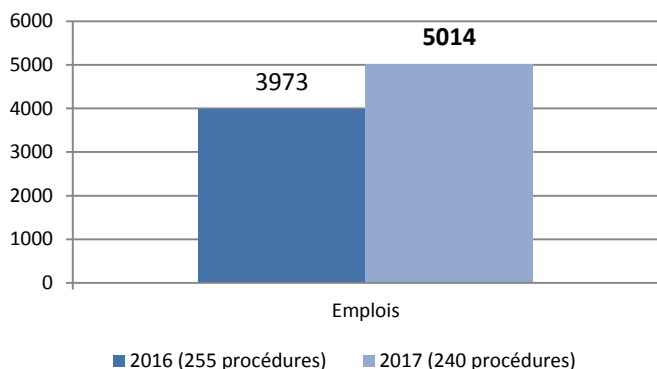
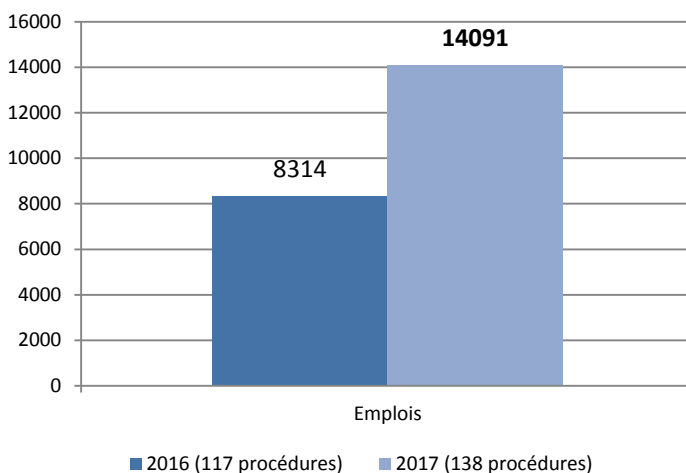
A noter : les créations de SAS enregistrent une hausse de 4 points au 1<sup>er</sup> semestre 2017, par rapport à 2016 ; la part des SARL est en recul de 2 points.

## Prévention des entreprises en difficulté

**Détection des difficultés :** 1076 dossiers d'entreprises en potentielle difficulté ont été ouverts au 1<sup>er</sup> semestre 2017, soit une baisse de 14,5 % par rapport à 2016.

**Traitement préventif :** 141 demandes de mandat ad hoc et de conciliation ont été présentées au tribunal au 1<sup>er</sup> semestre 2017, soit 12 % de plus qu'en 2016. Celles-ci ont donné lieu à l'ouverture de 138 procédures, en augmentation de 18 % par rapport à 2016.

**Emplois et passifs\* :** 14 091 emplois au 1<sup>er</sup> sem. 2017 étaient concernés par ces procédures (+ 69 %). Le montant des passifs traités dans le cadre de celles-ci a porté sur 3 938 millions € au 1<sup>er</sup> sem., contre 1028 millions € sur la période correspondante en 2016.



## Procédures d'observation et de traitement des difficultés

**Sauvegardes :** 24 procédures de sauvegarde ont été ouvertes par le tribunal au 1<sup>er</sup> sem. 2017, contre 22 en 2016.

**Redressements judiciaires :** 216 procédures ont été ouvertes en 2017 (223 en 2016).

**Emplois :** 5014 salariés étaient concernés par ces procédures au 1<sup>er</sup> sem. 2017, en augmentation de 26 % par rapport à 2016.

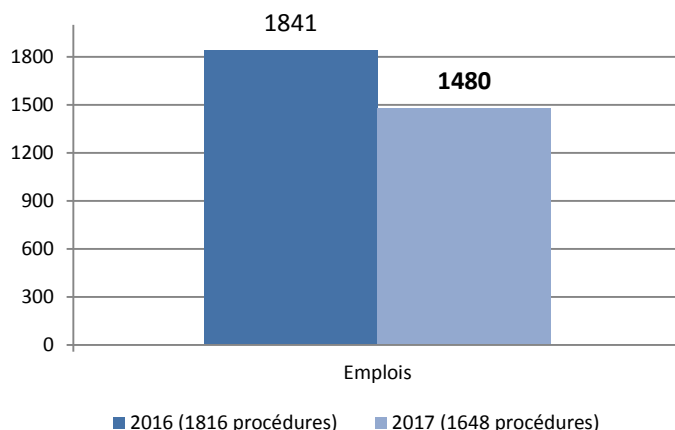
**Plans en cours :** 927 plans (sauvegarde, continuation ou cession) étaient en cours d'exécution au 30 juin 2017, contre 970 en 2016.

## Liquidations judiciaires

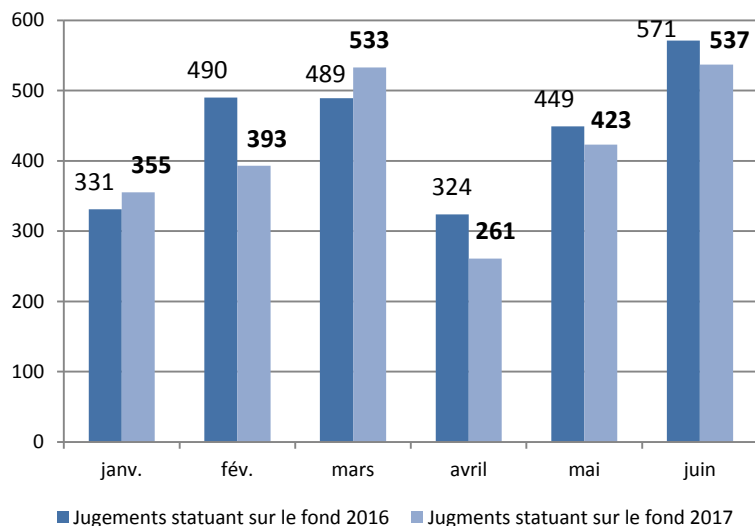
**Jugements d'ouverture :** 1648 jugements d'ouverture ont été prononcés au 1<sup>er</sup> semestre 2017, chiffre en baisse par rapport à 2016 (- 9 %).

**Emplois\* :** 1480 salariés étaient concernés (contre 1841 en 2016, - 20 %), soit en moyenne près d'un salarié par procédure.

**Procédures en cours :** 7 520 procédures étaient en cours devant le tribunal au 30 juin 2017. 1556 procédures ont été clôturées en 2017 (-17 % par rapport à 2016).



\* Il s'agit des emplois/passifs déclarés ou connus



## Contentieux

**Stock des affaires en cours :** 8 077 affaires étaient en cours au 30 juin 2017 (dont 24 affaires de caisses de retraite), contre 7 742 en 2016 (dont 1 043 affaires de caisses de retraite).

**Jugements prononcés \* :** 3 686 jugements ont été prononcés (dont 2 502 statuant sur le fond)\* au 1<sup>er</sup> sem. 2017, contre 3 869 en 2016 (dont 2 654 statuant sur le fond).

### Mesures d'instruction (fond/référé)

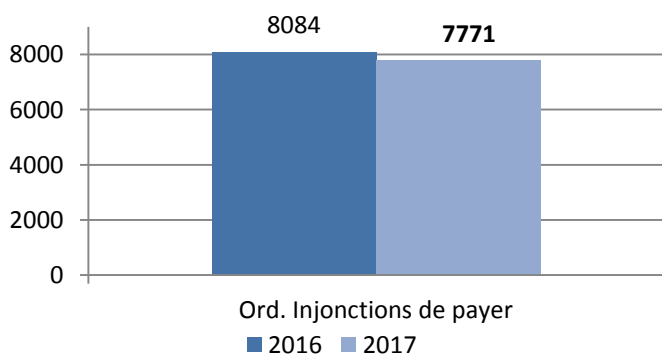
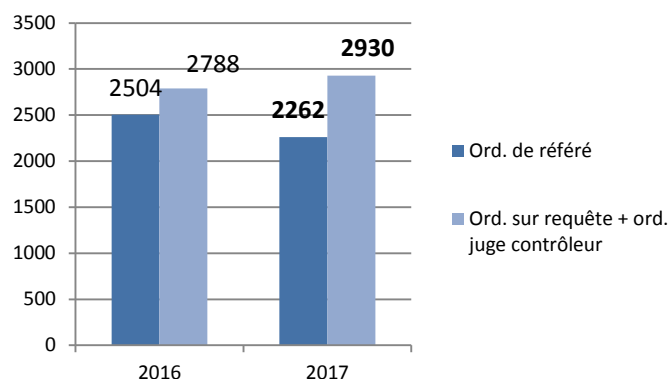
77 mesures d'instruction ont été ordonnées au 1<sup>er</sup> sem. 2017, contre 68 sur la même période en 2016, (+ 13 %). 70 rapports ont été déposés. Les mesures d'instruction en cours étant de 215, le délai moyen de traitement est de 18,4 mois.

\*Ces données excluent les 796 jugements de caisses de retraite prononcés en 2017.

## Ordonnances rendues

**Référés :** 2 262 ordonnances de référé ont été rendues au 1<sup>er</sup> sem. 2017, en diminution de 10 % par rapport à 2016. L'ensemble des ordonnances a porté sur un total de 186,2 millions €.

**Ordonnances sur requête :** 2 930 ordonnances sur requête ont été rendues au 1<sup>er</sup> sem. 2017, dont 473 rendues par le juge contrôleur des mesures d'instruction, 1078 ordonnances relevant de la juridiction du président et 1379 ordonnances sur requête relatives au RCS, parmi lesquelles 75 nominations de commissaires aux apports. Les ordonnances sur requête enregistrent une hausse de 6 % par rapport à 2016.



## Ordonnances d'injonction de payer

7 771 ordonnances d'injonction de payer ont été délivrées par le tribunal au 1<sup>er</sup> sem. 2017, soit 4 % de moins qu'en 2016 ; les demandes ont porté sur 64 millions € (53 millions € en 2016), soit 8 235 € par ordonnance (6 605 € en 2016).

Le taux de rejet moyen des ordonnances d'injonction de payer s'élève à 18,3 % en 2017, contre 16,4 % en 2016. Le taux d'opposition est de 3,8 % (3,3 % au 1<sup>er</sup> sem. 2016).



### Modos amiables de règlement des différends

Au 30 juin 2017, 241 procédures de conciliation ont été ouvertes. Le taux de conciliation réussie au 1<sup>er</sup> sem. 2017 est de 27 %.

	Conciliations engagées	Conciliations réussies	Médiations
2017	241	66	2
2016	339	65	3

Le tribunal de commerce de Paris est la première juridiction commerciale de France par le nombre de ses décisions et ses effectifs. Il a rendu 67 181 décisions en 2016. Il est composé de 172 juges bénévoles élus. Les juges, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, sont tous issus du monde de l'entreprise. Le tribunal de commerce assure quatre missions :

- la résolution des litiges entre commerçants, sociétés commerciales et groupes internationaux et des litiges relatifs aux actes de commerce ;
- le traitement des difficultés des entreprises : procédures de négociation confidentielles ou procédures publiques de sauvegarde et de redressement judiciaire pouvant aboutir à un plan, une cession ou une liquidation ;
- la détection préventive des difficultés des entreprises ;
- le contrôle du registre du commerce et des sociétés et des registres légaux tenu par le greffier du tribunal.

Le greffe est une société civile professionnelle de 201 salariés, dont 42 commis-greffiers assermentés, dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Le greffier assure une double mission juridique et judiciaire. Structure assistant les juges du tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le registre du commerce des sociétés où sont immatriculées 391 044 entreprises en activité dans Paris intra-muros. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2016 137 298 formalités légales au registre du commerce et des sociétés, et a enregistré plus de 67 075 inscriptions de privilèges et de nantissements. Sur le site [www.greffe-tc-paris.fr](http://www.greffe-tc-paris.fr), le greffe propose 350 fiches pratiques sur les démarches auprès de ses services et du tribunal de commerce ; il permet aux entreprises et aux professionnels du droit et du chiffre de dématérialiser leurs formalités légales. Le site a enregistré plus de 3,4 millions de consultations uniques en 2016.

